



COMITE POITOU-CHARENTES de NATATION
CHARENTE - CHARENTE MARITIME - DEUX SEVRES – VIENNE
Présidence – Secrétariat – Trésorerie

COMPTE RENDU
REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 3 SEPTEMBRE 2015

(MAISON DU WATER-POLO – 17400 ST JEAN D'ANGELY)

Présents : BERTON Laurette, BOUCQUAERT Karl, DIONNET Stéphane, DUBREUIL Marie, FLEURUS Yvelise, HEQUET Jean-Philippe, MAROLEAU Vanessa, MEHEUX DRIANO Yann, PERSIGANT Jimmy, PRAT Caty, SEBIRE Bertrand, VEILLON Cécilia

Absents excusés : DELCROIX Alain, GALAND Corine, LOIZEAU Yannick, ROUGER Patrick,

Invités présents : MOURIER Xavier

Invités excusés : BARRIERE Philippe

Secrétaire de séance : PICHAUT Aurélie

Le Président, Jimmy PERSIGANT, ouvre la séance à 19h42 et remercie les membres de leur présence.

1) Informations du Président

Nouvelle version d'Extranat arrive au 16 septembre 2015. Les codes d'accès seront changés et adressés à chaque président (clubs et comités) qui délèguera les différentes fonctionnalités aux membres de son bureau.

Les licences pourront être réglées par virement bancaire ou Carte Bleue : la prise en charge des frais de gestion est assurée par la FFN.

CNDS 2015 : attribution de 8 500 € par la DRJSCS, répartie pour les actions suivantes :

ERFAN = 2 500 € - aide à la formation des bénévoles (officiels,...)

ENF = 2 000 € - matériel pédagogique équipement mutualisé

Natation course = 1 500 € - stages de perfectionnement Minimes-Cadets

Natation estivale = 1 500 € - stage préparatoire CFR

Water-polo = 1 000 € - stages de perfectionnement des collectifs jeunes

Les conventions de formations au BPJEPS AAN court et long ont été signées entre le CREPS et le Comité.



Maison des Sports
6 allée Jean Monnet –bâtiment C3 - 86000 Poitiers
Tél. 05.86.28.00.26
Email : poitoucharentes.natation@gmail.com
Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>

SIRET : 441 069 499 00024 – Crédit Mutuel Poitiers



Pacte Commun de Progression de la FFN : le bilan est établi pour le Poitou-Charentes. Actions à suivre d'ici à fin 2016.

Le dossier du PER Natation de course est en construction et sera rendu dans le délai imparti à la DRJSCS, à Manuel Cotinaud.

A celui-ci doit s'ajouter une demande de PER Water-polo suite à la « refonte » du Pôle Espoir WP dont les structures ne sont plus reconnues par l'état. Les membres sont unanimes à cette demande de création d'un PER water-polo. Le dossier sera établi par la structure club (NCA).

CFR estivale à Challonnes sur Loire : bonne ambiance et bonne organisation, bonne intégration des équipes.

2) Approbation du compte rendu du comité directeur du 22 juin 2015 à St Jean d'Angely

Le compte rendu ne soulevant aucune remarque de la part des membres est approuvé à l'unanimité.

3) Réunion de rentrée sportive 2015-2016 à Niort

Une réunion en 2 parties : matinée à partir de 9h00 consacrée aux Présidents de clubs avec repas en commun le midi, et après-midi à partir de 14h00 avec les entraîneurs (et Présidents souhaitant rester). La convocation officielle sera adressée dès demain.

Egalement, une réunion des Intervenants de l'ERFAN se tiendra le 15 septembre 2015 à Neuville de Poitou (et non à Poitiers comme annoncé lors du CD du 22-06-2015)

4) Rapports des commissions sportives NC, NS et WP

Pas de remarques particulières de la part des membres

5) Programme et règlement 2015-2016 : NC, NS et WP

Les programmes et calendrier ne soulèvent aucune remarque particulière et sont adoptés.

Seul le calendrier de Natation course sera entériné avec les clubs en réunion de rentrée, en fonction des obtentions de bassins.

6) Agenda des réunions

Il est demandé, à nouveau, à chaque commission d'établir un calendrier de réunion et de la transmettre au Secrétariat pour le 1^{er} octobre 2015. Pour rappel, les membres d'une commission peuvent être indemnisés de leur déplacement, à hauteur de 2 réunions maximum.

Les réunions du Bureau Directeur seront désormais repoussées à partir de 17h30. (au lieu de 14h30)

7) Assemblée Générale du Comité

Date arrêtée au 19 mars 2016 à Poitiers, à partir de 14h00 : reste à déterminer la salle.

8) Etat des factures dues au Comité : bascule saisonnière

	Maison des Sports 6 allée Jean Monnet –bâtiment C3 - 86000 Poitiers Tél. 05.86.28.00.26 Email : poitoucharentes.natation@gmail.com Site Internet : http://poitoucharentes.ffnatation.fr SIRET : 441 069 499 00024 – Crédit Mutuel Poitiers	 
---	--	--

Les clubs n'étant pas à jour de leur dette vis-à-vis du Comité Régional, au 10/09/2015, se verront suspendu de leur affiliation 2015-2016.

Les relances sur factures ont été faites fin juillet puis fin août 2015.

9) Frais d'organisation du Championnat N2 hiver à St Yrieix : compétition IRSO

Concernant le montant de la part des frais d'organisation de la compétition IRSO des 19, 20 et 21 décembre 2014 à St Yrieix (16), l'ANC demande avec insistance en retour, un montant de 1200€. Ce club n'ayant mis à disposition aucun moyen matériel et humain, mais seulement l'organisation de l'apéritif (payé par le Comité Régional). A cet effet, le Président demande aux membres de décider du montant qui pourrait leur être alloué, par vote à **bulletin secret**.

12 membres présents : 1 bulletin nul / 8 bulletins à 0 € / 3 bulletins à 150 €

En conséquence, l'ANC ne recevra aucune indemnité compensatrice.

10) Poste d'un nouvel Agent de Développement : création CNDS 2015

4 candidatures ont été présentées au Comité Régional.

Le CNDS 2015 nous a attribué une enveloppe de 12 000 € pour la création de cet emploi ; cependant, au regard de la simulation du coût total de cet emploi et dans l'objectif de **la réforme territoriale dont nous ne connaissons pas encore les grandes lignes**, il semble que ce projet ne pourra pas être mené à bien pour le futur salarié.

Au regard des motifs précités, les membres du Comité Directeur émettent une grande réserve quant à l'aboutissement de ce projet, tel que défini. Le Président demande un vote à main levée, pour ou contre la création de ce poste subventionné :

12 membres présents : 1 abstention du Président / 11 contre

Néanmoins, il apparaît que les missions prévues pour ce poste sont un véritable besoin pour le Comité ; seules les perspectives de la réforme territoriale sont un frein.

Par prudence, il convient de s'orienter sur d'autres axes pour la création de cet emploi : groupement d'employeurs, service civique, etc..., dès que nous aurons les informations relatives au fonctionnement de la nouvelle région.

11) Questions diverses

a) Enquête fédérale sur le projet 2017-2020

Dans la continuité du Pacte Commun de Progression, la FFN souhaite menée une enquête sur un projet sportif 2017-2020.

La commission sportive doit se réunir pour en déterminer les axes.

b) Aide aux nageurs inscrits en Pôle Espoir

Suite au courrier reçu de Mme ARRENOUS, portant sur l'attribution de l'aide financière aux nageurs inscrits en Pôle Espoir, il convient de porter notre réflexion pour l'ensemble des nageurs concernés.

Le Pôle d'Entraînement Régional du Poitou-Charentes venant d'ouvrir « ses portes », le Président demande aux membres de statuer sur cette demande, par vote à bulletin secret : « doit-on continuer à aider financièrement les nageurs inscrits en PES extérieur à la Région, alors qu'ils peuvent intégrer le PER Poitou-Charentes ? »

12 membres présents : 10 NON / 2 OUI



Maison des Sports
6 allée Jean Monnet –bâtiment C3 - 86000 Poitiers
Tél. 05.86.28.00.26
Email : poitoucharentes.natation@gmail.com
Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>
SIRET : 441 069 499 00024 – Crédit Mutuel Poitiers



En conséquence, il n'est plus justifié d'apporter une aide aux nageurs évoluant dans des structures extérieures (hors région).

c) Bilan du Groupement Détection Régional

Xavier MOURIER a été chargé de cette mission par la Commission régionale Natation de course : il présente son rapport. Quelques réflexions restent encore à mener.

d) Formations ERFAN 2015-2016 : AC et ENF

Les formations d'Assistant Club seront mises en place en fin d'année 2015. Les clubs seront avertis par courriel. De même, les formations ENF 1, 2 et 3 pourront être assurées en fonction des demandes des clubs, voire au coup par coup.

e) Récompenses en Assemblée Générale

Le Président demande à chaque commission de réfléchir sur le type de récompense par rapport au niveau des nageurs. Cette décision devra être entérinée pour le prochain Comité Directeur du 26 novembre 2015.

A 23h00, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée levée.

Jimmy PERSIGANT- Président



Karl BOUCQUAERT – Secrétaire Général

